

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.

État de la situation

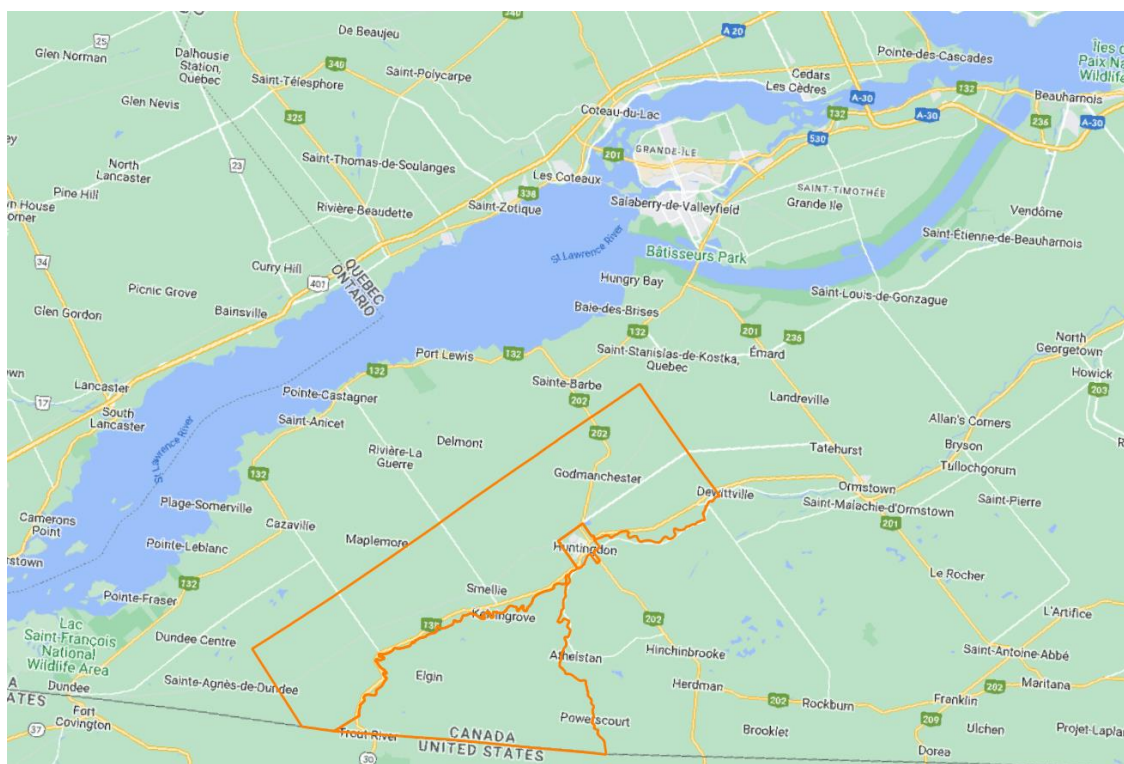
Nouveau cas d'influenza dans un petit élevage au Québec

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé aujourd'hui un 6<sup>e</sup> cas d'influenza aviaire dans un petit élevage de volailles dans la MRC Le Haut-Saint-Laurent situé en Montérégie Ouest.

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle
IP1*	12 avril 2022	St-Claude – St-Claude-Nord	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-18</a>
IP2	13 avril 2022	MRC du Haut-Saint-François	Petit élevage	<a href="#">ACIA ZCP-21</a>
IP3	14 avril 2022	Knowlton	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-23</a>
IP4	17 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-28</a>
IP5	21 avril 2022	MRC Les Sources	Commercial de canards	<a href="#">ACIA ZCP-32</a>
<b>IP6</b>	<b>3 mai 2022</b>	<b>MRC Le Haut-Saint-Laurent</b>	<b>Petit élevage</b>	<b>EQCMA</b>

\* IP = Infection sur place

L'EQCMA a identifié la zone de biosécurité rehaussée en situation d'urgence suivante :



**Il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous.** Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

### **Ligne d'urgence de l'ACIA pour les suspicions de cas d'influenza aviaire**

L'ACIA a mis en place une ligne d'urgence pour les déclarations de suspicion d'influenza aviaire. Au lieu d'appeler à un bureau de district, les citoyens, producteurs ou vétérinaires souhaitant déclarer une situation suggestive d'un cas d'influenza aviaire doivent appeler au **450-768-6763** entre 6 h et 21 h tous les jours afin de parler à un représentant de l'ACIA ou laisser un message au répondeur.

### **État de la situation au Canada**

La maladie continue de se propager à l'échelle du pays. Depuis le 28 avril, 10 nouveaux cas ont été déclarés à l'échelle du pays soit 4 élevages commerciaux (AB 2 et ON 2) et 6 petits élevages (CB 1, AB 3, SK 1 et QC 1). Voici le bilan des cas confirmés à ce jour.

Province	Dates	Nombre d'élevages commerciaux	Nombre de petits élevages	Total
Colombie-Britannique	Les 13 avril et 27 avril	1	2	3
Alberta	Du 6 au 1 mai	18	5	23
Saskatchewan	Du 14 au 27 avril	4	3	7
Manitoba	Le 23 avril	1	0	1
Ontario	Du 27 mars au 2 mai	17	4	21
Québec	Du 12 au 3 mai	4	2	6
Nouveau-Brunswick	Le 25 avril	0	1	1
Nouvelle-Écosse	Du 4 février au 15 mars	2	2	4
Île-du-Prince-Édouard		0	0	0
Terre-Neuve-et-Labrador	Du 22 décembre au 17 mars	0	2	2
		<b>47</b>	<b>21</b>	<b>68</b>

À ce jour, plus de 1,4 million de volailles ont succombé ou ont dû être dépeuplés à cause de la maladie au Canada. L'ACIA publie maintenant des données détaillées à cet égard sur une base de province au [lien suivant](#). L'Alberta arrive en tête avec 600 000 volailles, suivi de l'Ontario avec 330 000 et le Québec arrive troisième avec 225 000 individus.

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**

### **Mise à jour du MAPAQ**

Le MAPAQ produit périodiquement un état de situation des cas d'influenza aviaire au Canada et aux États-Unis. **Vous pouvez consulter en pièce jointe de ce communiqué l'état de situation en date du 2 mai.**